
ATELIER – ECO-SOCIO-CONDITIONNALITE (ESC) – SYNTHESE

- **Animation : Mélanie THUILLIEZ (CRESS NA), Mathieu JOERGER (Région Nouvelle-Aquitaine, Direction ESS) Mathieu Vallaperta (secrétaire régional CFDT).**

Définition ESC : obtention aides publiques si actions précises en faveur du DD et de critères environnementaux, sociaux ou économiques sont mises en œuvre.

Rapport parlementaire a été publié en **2021** sur le sujet et met en avant 5 critères :

- Environnemental
- Social
- Démocratique
- Ethique
- Territorial

Région Nouvelle-Aquitaine :

- Feuille de route Neo Terra votée en 2019, V2 votée récemment :
 - o 6 ambitions :
 - Ressources naturelles
 - Solidarités
 - Agriculture et alimentation
 - Economie responsable et durable
 - Mobilités et habitats
 - Santé des écosystèmes.
 - o Outil : Neo Terra Score.
- Groupe de travail a été mis en place par Région avec partenaires de l'innovation sociale, de la recherche et de l'évaluation pour porter une vision plus sociétale des activités économiques :
 - o Contribution à l'identité du territoire et à la relocalisation de l'activité économique

- o Enjeux de gouvernance participative et inclusive
- o Donner du sens au travail
- o Limiter la pression de l'activité économique sur l'environnement
- o Mettre en place un modèle économique durable

- Mise en place ESC des aides régionales :

- o 4 ESC socles :
 - Pas verser de dividendes à partir de subventions publiques
 - Non délocalisation suite à l'obtention de subventions (délai de 3 ans)
 - Maintien des emplois en Nouvelle-Aquitaine pendant 3-5 ans
 - Information de l'attribution des subventions en CSE
- o 4 ESC de transition selon le montant de l'aide, à choisir dans 3 catégories :
 - Respect des ressources naturelles : déchets, eau, biodiversité, gestion des risques, performance des bâtiments.
 - Transition pour tous : emploi, égalité femmes-hommes.
 - Ecoresponsabilité et décarbonation.
- o Si subvention inf. à 150.000€ => charte d'engagement à signer, avec démarche incitative.
- o Si subvention sup. à 150.000€ => contrat de transition à signer avec 4 critères.

- Neo Terra Score :

- o Auto-évaluation par l'entreprise, permet de récolter données, inspiré de l'outil ACSEE.

- Questionnaire permet dialogue entre Région et entreprise et peut servir de base au contrat de transition (si subvention supérieure à 150.000€).
- Neo Terra + : pour entreprises allant le plus loin, accompagnement plus fort / attribution fonds supplémentaires + valorisation projet.

Travail collectif – Retour d’expériences structures ESS présentes sur items ESC :

- Humain au cœur de l’entreprise :

○ Points forts :

- Formation : auto-formation interne est encouragée
- Stratégie territoriale de valorisation métiers (ex : aidants salariés)
- Parcours d’intégration bien rôdé (ex : Emmaüs Connect)
- Participation équipes aux prises de décision (ex : SCOP Coop Alpha)

○ Points faibles :

- Formation : manques de moyens financiers pour former salariés en interne.
- Recrutement difficile dans le secteur de l’aide à domicile et des services aux personnes âgées (et métiers du social plus largement), conditions de travail difficiles (amplitude horaire importante, déplacements), rémunération insuffisante.
- Difficulté à assurer mixité dans les équipes (ex : espaces verts et aide au ménage).
- Pyramide des responsabilités dans le secteur médico-social reflète inégalités femmes-hommes (beaucoup de femmes à la base, de moins en moins aux postes de responsabilités).
- Manque de place pour l’intrapreneuriat, l’expérimentation en interne.
- Beaucoup de turnover dans équipes (services civiques, stagiaires).

- Entreprise inscrite dans son territoire :

○ Points faibles :

- Territoire néo-aquitaine est trop grand, beaucoup de déplacements.
- Beaucoup de travail nécessaire pour toucher publics dans certains territoires isolés.

○ Points forts :

- Travail avec universités.

- Gouvernance :

- Formation dirigeants très variable selon structures
- Besoin d’alignement vision projet structure entre dirigeants et salariés
- Faciliter l’information ascendante et descendante dans la structure

- SCOP perçue comme modèle abouti pour encourager la participation des salariés à la gouvernance.
- Nécessité d’adapter la gouvernance au projet.

Ressources :

- CRESS :
 - Guide des bonnes pratiques de l’ESS.
 - Guide de la redirection écologique.
 - PRASER : parcours régional pour des achats socialement et écologiquement responsables, notamment en direction de l’ESS, et pour répondre à la commande publique.
- PSCHIT : dispositif régional pour soutenir le développement stratégique et la transition numérique et écologique de l’entreprise ESS.
- Udes :
 - Espace de dialogue social régional.
 - ValorESS : outil pratique pour mesurer l’impact social et l’empreinte carbone des activités d’une structure.
- Autres :
 - Accélérateur des possibles.
 - Terena.
 - Parcours EFC (animé par ADI).